

# maintenant !

- Extrait du registre des délibérations  
Commission « Culture, citoyenneté et relations  
internationales »

Conseil municipal du 26 juin 2017  
Séance du 6 juin 2017

## 22 Associations culturelles – subventions

Etaient présents les membres inscrits au tableau :

- Le Maire :

Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN

- Maires-adjointes & Maires-adjoints :

Mme CAPON, MM CABARET, LEMAIRE, BOUADDI, Mmes GUENDOUZE, CARLIER, M. BELMHAND, Mmes FOURRIER-CESBRON, LAMBRE, M. ABBADI.

- Conseillères municipales & conseillers municipaux :

Mme DUHIN, MM ASSAMTI, N'DIAYE, MARTIN, Mme BARBETTE, MM DEME, LELONG, Mmes FAZAL, SAVAS, LEHNER, MM BOUKHACHBA, MONTES, BOULHAMANE, Mme MAUPIN, M. FREMINE, Mme M'BAYE-DIAO, M. RIFI SAIDI, Mme SOKOLONSKI, M. SERTAIN, Mme DUCHATELLE, MM LAMOUREUX, NATANSON.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

- Conseillères municipales & conseillers municipaux :

Mme JAJAN  
M. ATAKAYA  
Mme MOUSSATEN  
M. AKABLI  
Mme MEHADJI  
M. FACCHINI

Pouvoir à :  
Pouvoir à :  
Pouvoir à :  
Pouvoir à :  
Pouvoir à :  
Pouvoir à :

M. VILLEMMAIN  
Mme SAVAS  
Mme CAPON  
Mme CARLIER  
Mme BARBETTE  
M. SERTAIN

- Conseillères municipales & conseillers municipaux :

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal : 39
- Nombre de conseillers en exercice : 39
- Nombre de conseillers absents non représentés : 0
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés : 39

- Rapport de présentation :

Madame Danièle CARLIER, maire-adjointe, expose:

Les associations jouent dans la ville un rôle important :

- elles participent par leurs activités régulières, leurs animations, les événements proposés à la vie de la cité ;
- elles contribuent à tisser dans la population des liens sociaux et favorisent esprit d'initiative et de solidarité.

Il vous est proposé d'attribuer les subventions de fonctionnement et sur projet aux associations suivantes :

Associations	Fonctionnement	Projet	Total
Les amis du conservatoire	430 €	4 700 €	5 130 €
Les amis du musée	250 €	-	250 €
Association pour la mémoire ouvrière et industrielle du bassin creillois	250 €	-	-
Atelier de peinture et des arts	150 €	-	150 €
Club de loisirs audiovisuel et photos	400 €	-	400 €
Club creillois des chiffres et des lettres	270 €	-	270 €
Comité de jumelage Montataire/Finsterwalde	-	1 000 €	1 000 €
Echiquier creillois	270 €	-	270 €

1/3

# maintenant !

Intergénération	2 000 €	-	2 000 €
Kwatal Janngoob pulaar Fulfulde	-	450 €	450 €
La lyre creilloise	380 €	-	380 €
Lirolit	430 €	-	430 €
Association du Moulin à vent	150 €	-	150 €
Point d'orgue	430 €	-	430 €
Tap dance et jazz	200 €	-	200 €
Comité d'organisation de la ville aux livres	18 200 €	-	18 200 €
<b>TOTAL</b>	<b>23 810 €</b>	<b>6 150 €</b>	<b>29 960 €</b>

L'enveloppe globale inscrite au budget 2017 de la ville pour les subventions culturelles (hors Faïencerie-théâtre de Creil) est de 36 000 €.

Association	Fonctionnement
La Faïencerie-théâtre de Creil	375 340 €
<b>TOTAL</b>	<b>375 340 €</b>

Vous êtes appelés à voter.

# maintenant !

■ Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29,

Vu les crédits inscrits au budget de la Ville,

Vu l'avis de la commission « Culture, citoyenneté et relations internationales » en date du 6 juin 2017,

Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire :

Votants : **39** Pour : **39** Contre : **0** Abstention : **0**

■ Décide à l'unanimité :

Article 1<sup>er</sup> : d'approuver l'attribution des subventions ci-dessous :

Associations	Fonctionnement	Projet	Total	Article
Les amis du conservatoire	430 €	4 700 €	5 130 €	6574/33/CA
Les amis du musée	250 €	-	250 €	
Association pour la mémoire ouvrière et industrielle du bassin creillois	250 €	-	-	
Atelier de peinture et des arts	150 €	-	150 €	
Club de loisirs audiovisuel et photos	400 €	-	400 €	
Club creillois des chiffres et des lettres	270 €	-	270 €	
Comité de jumelage Montataire/Finsterwalde	-	1 000 €	1 000 €	
Echiquier creillois	270 €	-	270 €	
Intergénération	2 000 €	-	2 000 €	
Kwatal Janngob pulaar Fulfulde	-	450 €	450 €	
La lyre creilloise	380 €	-	380 €	
Lirolit	430 €	-	430 €	
Association du Moulin à vent	150 €	-	150 €	
Point d'orgue	430 €	-	430 €	
Tap dance et jazz	200 €	-	200 €	
Comité d'organisation de la ville aux livres	18 200 €	-	18 200 €	
<b>TOTAL</b>	<b>23 810 €</b>	<b>6 150 €</b>	<b>29 960 €</b>	

Association	Fonctionnement	Article
La Faïencerie-théâtre de Creil	375 340 €	6574/313/CA
<b>TOTAL</b>	<b>375 340 €</b>	

Article 2 : d'imputer les dépenses correspondantes sur les crédits ouverts à cet effet au budget de la Ville, comptes 6574/33/CA et 6574/313/CA.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage : **27 JUIN 2017**

Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis :  
Jean-Claude VILLEMAIN

DOCUMENT CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

après dépôt en sous-préfecture le 30/06/17

et publication ou notification le 30/06/17

affiché le 27/06/17

CREIL, le 30/06/2017

Maire de Creil  
Conseiller Départemental de l'Oise



3/3

Pour le Maire et par délégation  
Le Directeur Général des Services Techniques

Jacques VILMONT

Envoyé en préfecture le 30/06/2017

Reçu en préfecture le 30/06/2017

Affiché le 27/06/2017



ID : 060-216001743-20170626-DLRG170626022-DE

Document communiqué en vertu de l'article 10 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'accès à l'information.

Document communiqué en vertu de l'article 10 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'accès à l'information.